



Vente d'un fond de commerce

Par **Manua**, le **16/01/2010** à **15:37**

Bonjour à tous,

Le gérant (majoritaire) d'une SARL (commerciale) faisant l'objet d'un plan de sauvegarde peut-il vendre le fond de commerce ou/et le droit au bail ?

Si oui, y-a-t-il des conditions particulières ?

Merci,

Franck